Commission sur l'inspecteur général

Étude du Rapport annuel 2020 du Bureau de l'Inspecteur général pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020

COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS

Rapport déposé au conseil municipal et au conseil d'agglomération Assemblées des 14 et 17 juin 2021



Pour suivre les travaux et l'actualité des commissions permanentes

S'abonner à l'<u>infolettre</u> des commissions Visitez le site Internet des commissions permanentes: <u>ville.montreal.qc.ca/commissions</u> Suivez-nous sur les réseaux sociaux

@commissions.mtl





Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil 155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée Montréal (Québec) H2Y 1B5

La commission permanente sur l'inspecteur général

Présidence

Mme Manon Barbe Arrondissement de LaSalle

Vice-présidences

Mme Christine Black Arrondissement de Montréal-Nord

Mme Marie-Andrée Mauger Arrondissement de Verdun

M. Michel Gibson Ville de Kirkland

Membres

M. Alan DeSousa Arrondissement de Saint-Laurent

M. Pierre Lessard-Blais Arrondissement de Mercier – Hochelaga – Maisonneuve

Mme Nathalie Pierre-Antoine Arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles

M. Robert Samoszewski Arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte- Geneviève

M. Yves Sarault Arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte- Geneviève

M. Alain Vaillancourt Arrondissement Le Sud-Ouest

Mme Fanny Magini Arrondissement d'Outremont Montréal, le 14 juin 2021

Mme Valérie Plante Mairesse de Montréal Hôtel de ville de Montréal - Édifice Lucien-Saulnier 155, rue Notre-Dame Est Montréal (Québec) H2Y 1B5

Madame la Mairesse,

Conformément au règlement 14-013 et RCG14-014 la Commission permanente sur l'inspecteur général a l'honneur de déposer au conseil municipal et au conseil d'agglomération ses commentaires et recommandations faisant suite au dépôt par l'inspectrice générale du rapport intitulé Rapport annuel 2020 du Bureau de l'inspecteur général pour la période du1er janvier au 31 décembre 2020.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Mairesse, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

ORIGINAL SIGNÉ

Manon Barbe Présidente ORIGINAL SIGNÉ

Julie Demers Secrétaire recherchiste



TABLES DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE	6
LE RAPPORT	6
COMMENTAIRES DES MEMBRES DE LA COMMISSION	7
CONCLUSION	7



MISE EN CONTEXTE

Le 22 mars 2021, le Bureau de l'inspecteur général (BIG) a rendu public son rapport annuel portant sur l'année 2020.

Le 28 avril dernier, l'inspectrice générale, Me Brigitte Bishop, en a fait la présentation dans le cadre d'une séance de travail de la Commission sur l'inspecteur général, qui s'est tenue en visioconférence afin de respecter la directive de distanciation physique de la Santé publique dans le contexte de la pandémie mondiale du coronavirus.

À cette occasion, les membres de la Commission ont pu échanger avec l'inspectrice au sujet du contenu de ce rapport annuel du BIG. La Commission a ensuite délibéré pour convenir des commentaires à émettre.

LE RAPPORT

Le rapport annuel du BIG a permis à l'inspectrice générale de rendre compte des travaux menés en 2020.

En outre, le BIG a reçu 474 dénonciations, parmi lesquelles 134 relevaient de son bureau et qui ont, par conséquent, mené à l'ouverture d'un dossier d'enquête administrative. De plus, ces dénonciations ont mené à 390 remises volontaires. Au cours de 2020, 84 dossiers ont été traités et fermés. Parmi ceux-ci, 121 avaient été ouverts au cours des années antérieures.

Quant aux rapports, l'équipe en a produit trois qui ont tous été rendus publics au cours de l'année 2020. Un bulletin de prévention a également été publié ; il s'agit d'une première pour le Bureau. À ces rapports publics s'ajoutent plus de 15 interventions réalisées en amont de l'octroi de différents contrats de la Ville. Enfin, 252 ressources de la Ville de Montréal et de l'externe ont assisté aux formations du BIG au sujet de l'intégrité des processus de gestion contractuelle.

Me Bishop a également fait état de suivis réservés à des recommandations contenues dans des rapports antérieurs du BIG et de la Commission permanente sur l'inspecteur général (CIG).

Dans le cadre de la présentation de son rapport à la Commission, l'inspectrice a rappelé l'importance de la prévention pour assurer l'intégrité des processus de gestion contractuelle. Elle précise qu'elle souhaite outiller les fonctionnaires et mieux les former aux meilleures pratiques en cette matière. Elle indique que la publication de bulletins de prévention est une des façons d'atteindre cet objectif, notamment en résumant les problématiques courantes observées dans le cadre du travail du BIG et en proposant des solutions concrètes pour y remédier. Elle précise enfin qu'environ trois bulletins de formation sont désormais prévus chaque année et que ceux-ci seront rendus disponibles sur l'Intranet de la Ville.



COMMENTAIRES DES MEMBRES DE LA COMMISSION

D'entrée de jeu, la Commission souhaite souligner la plus-value du travail du BIG et salue les initiatives prises cette année pour bonifier les processus de gestion contractuelle à la Ville, notamment la formation, les interventions en amont de l'octroi de certains contrats, la publication d'un bulletin de prévention et bien entendu l'ensemble du travail d'enquête effectué par son équipe.

La Commission tient à rappeler que le travail de fond effectué par l'équipe du BIG permet d'améliorer les pratiques de gestion contractuelle à la Ville, de lutter contre les pratiques dolosives et de corriger à la source les failles susceptibles d'affecter l'intégrité des processus de gestion contractuelle.

Les commissaires sont par ailleurs d'avis qu'une attention particulière doit être portée au suivi rigoureux et à la mise en œuvre rapide des recommandations du BIG par les unités d'affaires de la Ville.

Enfin, la Commission tient à souligner l'importance de maintenir et de renforcer le volet de prévention dans les activités du BIG. Elle invite les employé.e.s, mais aussi les personnes élues - notamment ceux et celles qui entreront en poste après l'élection 2021 - à suivre les formations du BIG pour rester à l'affût des meilleures pratiques en matière de gestion contractuelle.

CONCLUSION

La Commission remercie l'inspectrice générale, Me Brigitte Bishop, ainsi que les membres de son équipe, et salue leur travail remarquable. De plus, à l'instar de l'inspectrice, la Commission souligne la collaboration des nombreuses personnes, ressources des différents services, arrondissements et firmes sans lesquelles l'équipe du BIG ne saurait être aussi bien aiguillée.

Conformément aux règlements des conseils municipal et d'agglomération de la Commission permanente sur l'inspecteur général (14-013 et RCG14-014), le présent rapport peut être consulté sur la page Internet des commissions permanentes : <u>ville.montreal.qc.ca/commissions</u>, de même qu'à la Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil.

